

La démocratie nous incite de nouveau, nous Mexicains, à faire preuve d'optimisme et à renouveler notre engagement envers elle, car nous reconnaissons son rôle central dans la promotion du développement humain et du développement économique.

Les élections qui ont eu lieu en juillet 2001 au Mexique, les plus disputées et les plus propres de notre histoire, ont été un véritable triomphe pour la société tout entière et ont marqué le début d'une nouvelle étape dans l'histoire du pays, en libérant beaucoup d'énergie positive.

Je vous invite donc à renouveler l'engagement de nos pays envers les institutions démocratiques. La croissance économique et le progrès ne dureront jamais si nos systèmes politiques ne bénéficient pas de la légitimité, s'ils ne sont pas reconnus comme efficaces, transparents et réellement représentatifs.

Je suis convaincu que l'exercice démocratique du pouvoir, lié à la démocratisation de l'économie et au renforcement de la primauté du droit, rendra nos économies plus compétitives, plus progressives, et nos sociétés plus justes et plus humaines.

C'est pour cette raison que le Mexique a proposé et appuie résolument l'inclusion de la clause démocratique dans le plan d'action qui devra découler du présent Sommet et dans lequel on reconnaît que les valeurs et les pratiques de la démocratie sont fondamentales pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. On y reconnaît également que toute modification ou rupture de l'ordre démocratique dans l'un de nos États constituerait un obstacle à la participation au processus du Sommet des Amériques.

Parallèlement à la consolidation de la démocratie, j'estime indispensable de ratifier notre engagement envers les droits de la personne. Le Mexique a proposé d'adopter un train de mesures visant à renforcer le respect des droits de la personne sur notre territoire et à en encourager le respect dans le monde entier.

La défense des droits de la personne doit être prioritaire sur tout le continent. Nous devons éradiquer à tout jamais la torture, la discrimination, l'exploitation des personnes, les mauvais traitements et la discriminations envers les autochtones, les groupes vulnérables, les immigrants ainsi que toute autre forme d'abus de pouvoir.

Nous devons prendre l'engagement incontournable de nous porter à la défense de tous les droits, de toutes les personnes, de la liberté d'expression orale et écrite, de la liberté d'association et de réunion, de la liberté de crier, de la liberté de manifester bruyamment, mais aussi pacifiquement et sans violence, de la liberté de respecter le droit des chefs d'État — élus démocratiquement — de se réunir pour améliorer le niveau de vie de leurs peuples, de la liberté de conscience, du vote libre et secret, du droit à la justice, du droit de professer librement une religion. Tous ces droits et bien d'autres nécessitent un cadre d'équité et de sécurité, que nous sommes tenus de garantir.

Or nous savons que la pauvreté, surtout la pauvreté absolue, constitue un mécanisme implacable d'exclusion dans une démocratie, car elle sépare physiquement, psychologiquement et culturellement ceux qui, parmi le reste de la société, en souffrent.